



Les banques spéculent sur les matières premières et les aliments

Par [Eric Toussaint](#)

Mondialisation.ca, 18 février 2014

cadtm.org

Thème: [Économie](#), [Pauvreté et inégalités sociales](#)

Via leurs activités de *trading*, les banques sont les principaux spéculateurs sur les marchés de gré à gré et à terme de matières premières et de produits agricoles car elles disposent de moyens financiers nettement plus élevés que les autres protagonistes en jeu. Une petite visite sur le site du *Commodity business awards* [|1|](#) permet de découvrir une liste de banques et de courtiers qui jouent un rôle de premier plan sur le marché des *commodities* [|2|](#) (que ce soit le marché où les matières premières s'achètent et se vendent physiquement), ou sur celui des dérivés qui ont pour sous-jacent des *commodities*. Parmi ces banques, on retrouve le plus souvent BNP Paribas, Morgan Stanley, Crédit Suisse, Deutsche Bank et Société Générale. Certaines banques vont d'ailleurs plus loin et se dotent d'instruments pour influencer directement sur des stocks de matières premières. C'est le cas du Credit Suisse qui est associé à Glencore- Xstrata, la plus grande société mondiale de courtage en matières premières [|3|](#). Parmi les banques européennes, BNP Paribas est avec Deutsche Bank une banque des plus influentes sur le marché des *commodities*, elle joue un rôle clé dans le secteur des dérivés sur les matières premières [|4|](#).

Plusieurs banques des États-Unis sont allées plus loin que les européennes dans la stratégie de contrôle d'une part du marché des *commodities*, il s'agit de JP Morgan, Morgan Stanley et Goldman Sachs. Par exemple, JP Morgan a importé aux États-Unis 31 millions de barils de pétrole au cours des quatre premiers mois de l'année 2013 ! Les banques des États-Unis sont propriétaires de raffineries de pétrole, de centrales électriques, de réseaux de distribution d'énergie, d'entreprises de stockage de métaux, de stocks de produits agricoles, d'entreprises d'exploitation de gaz de schiste... Comment en est-on arrivé là ? La Fed a autorisé en 2003 la banque universelle Citigroup à acheter la société de courtage Phibro en expliquant qu'il était normal de compléter l'activité de la banque sur le marché des dérivés de *commodities* par la détention physique de stocks de matières premières (pétrole, grains, gaz, minerais...). Quant à Morgan Stanley et Goldman Sachs qui jusqu'en 2008 [|5|](#) avaient le statut de banque d'affaires, elles ont pu dès 1999, grâce à la loi de réforme bancaire qui a complété l'abrogation du Glass Steagall Act, faire l'acquisition de centrales électriques, de tankers pétroliers et d'autres infrastructures. C'est ainsi que Morgan Stanley possède des barges, des tankers, des pipelines, des terminaux pétroliers et gaziers ! De son côté, JP Morgan a acheté la division *commodities* de RBS en 2010 pour 1,7 milliard de dollars, ce qui lui a permis d'acquérir 74 entrepôts de stockage de métaux au R-U comme aux États-Unis, tandis que Goldman Sachs en détient 112. Ces deux banques détiennent donc ensemble plus d'entrepôts de stockage de métaux que Glencore (qui en possède 179). Détenir des entrepôts de stockage est fondamental notamment si une société ou un cartel de plusieurs sociétés (par exemple des banques) veut spéculer sur les prix en

stockant au maximum pour faire monter les prix ou en déstockant pour les faire baisser. C'est ce qui s'est passé concrètement par exemple sur le marché de l'aluminium depuis 2008. Selon une enquête menée par le New York Times, depuis que Goldman Sachs a racheté en 2010 les entrepôts d'aluminium à Detroit, le temps d'attente pour être livré en barres d'aluminium est passé de 6 semaines à 16 mois. Les prix ont nettement augmenté (alors que l'offre et les stocks d'aluminium sur le marché mondial se sont accrus), ce qui a provoqué de fortes réactions d'entreprises comme Coca-Cola et le brasseur Miller, gros consommateurs d'aluminium pour la fabrication des canettes... Rien qu'en revenus de stockage d'aluminium à Detroit, Goldman a engrangé 220 millions de dollars [6].

Après avoir fait de plantureux bénéfices en manipulant les cours, les banques les plus présentes sur le marché physique des *commodities* ont adopté une stratégie de sortie. Trois raisons principales les ont poussées dans cette direction. *Primo*, les autorités de contrôle se sont rendu compte des manipulations auxquelles se sont livrées plusieurs banques. JP Morgan, Barclays, Deutsche Bank ont dû payer des amendes dans plusieurs affaires concernant notamment la manipulation du marché de l'électricité de Californie. JP Morgan a ainsi accepté de payer une amende de 410 millions de dollars dans cette affaire qui n'est pas terminée [7]. Les autorités américaines, sous la pression de sociétés concurrentes des banques et face à l'impopularité des banquiers en général auprès du grand public, envisagent sérieusement de limiter les activités des banques sur le marché physique des *commodities*. *Secundo*, les bénéfices que tirent les banques de leurs activités sur ce marché ont commencé à baisser depuis 2011-2012, les prix des matières premières ont d'ailleurs tendance à se contracter. *Tertio*, le capital dur (Core Tier 1) requis pour les investissements dans les entreprises de courtage pèse plus lourd que d'autres investissements (dettes souveraines par exemple). Du coup, comme les banques doivent augmenter leur ratio fonds propres/actifs pondérés, elles font le calcul qu'il vaut mieux se délester en tout ou en partie des investissements dans le marché physique des *commodities* [8]. Affaire à suivre. Il n'en demeure pas moins que les banques resteront très actives sur les marchés des dérivés de *commodities* et sur tous les segments des marchés financiers qui sont concernés par les matières premières. Leur capacité de nuisance est et restera tout à fait considérable si des mesures radicales ne sont pas prises.

Ces banques sont des acteurs de tout premier ordre dans le développement de la bulle spéculative qui s'est formée sur le marché des *commodities* [9]. Quand elle éclatera, l'effet boomerang sur la santé des banques provoquera de nouveaux dégâts. Il faut également prendre en compte le réel désastre, bien plus grave, pour les populations des pays du Sud exportateurs de matières premières. L'ensemble des peuples de la planète seront affectés d'une manière ou d'une autre.

Retour sur le rôle fondamental de la spéculation dans l'envolée des prix des aliments et du pétrole en 2007-2008

La spéculation sur les principaux marchés des États-Unis où se négocient les prix mondiaux des biens primaires (produits agricoles et matières premières) a joué un rôle décisif dans l'accroissement brutal des prix des aliments en 2007-2008 [10]. Cette hausse des prix a entraîné une augmentation dramatique, de plus de 140 millions en un an, du nombre de personnes souffrant de malnutrition. Plus d'un milliard d'êtres humains (une personne sur sept) ont faim. Les affameurs ne sont pas des francs-tireurs, ce sont les investisseurs institutionnels (les zinzins : les banques [11], les fonds de pension, les fonds d'investissement, les sociétés d'assurances), les grandes sociétés de *trading* comme Cargill. Les hedge funds ont aussi joué un rôle, même si leur poids est bien inférieur à celui des

investisseurs institutionnels [12].

Michael W. Masters, qui dirigeait depuis douze ans un *hedge fund* à Wall Street, a explicité le rôle néfaste de ces institutionnels dans un témoignage qu'il a présenté devant une commission du Congrès à Washington le 20 mai 2008 [13]. A l'occasion de cette commission chargée d'enquêter sur le rôle possible de la spéculation dans la hausse des prix des produits de base, il a déclaré : « Vous avez posé la question : Est-ce que les investisseurs institutionnels contribuent à l'inflation des prix des aliments et de l'énergie ? Ma réponse sans équivoque est : OUI » [14]. Dans ce témoignage, qui fait autorité, il explique que l'augmentation des prix des aliments et de l'énergie n'est pas due à une insuffisance de l'offre mais à une augmentation brutale de la demande venant de nouveaux acteurs sur les marchés à terme des biens primaires (« *commodities* ») où l'on achète les « futures ». Sur ce marché (également appelé contrat à terme), les intervenants achètent la production à venir : la prochaine récolte de blé, le pétrole qui sera produit dans 6 mois ou dans 5 ans, etc. Dans le passé, les principaux intervenants sur ces marchés étaient des entreprises qui avaient un intérêt spécifique - lié à leur activité - pour un de ces biens primaires. Il pouvait s'agir par exemple d'une compagnie aérienne qui achète le pétrole dont elle a besoin ou d'une firme alimentaire qui se procure des céréales. Michael W. Masters montre qu'aux États-Unis, les capitaux alloués par les investisseurs institutionnels au segment « *index trading* » des biens primaires des marchés à terme sont passés de 13 milliards de dollars fin 2003 à 260 milliards en mars 2008 [15]. Les prix des 25 biens primaires cotés sur ces marchés ont grimpé de 183 % pendant la même période. Il explique qu'il s'agit d'un marché étroit et qu'il suffit que des investisseurs institutionnels comme des fonds de pension ou des banques allouent 2 % de leurs actifs pour en bouleverser le fonctionnement. En 2004, la valeur totale des contrats futurs concernant 25 biens primaires s'élevait seulement à 180 milliards de dollars. A comparer avec le marché mondial des actions qui représentait 44 000 milliards, environ 240 fois plus. Michael W. Masters indique que cette année-là, les investisseurs institutionnels ont investi 25 milliards de dollars dans le marché des futurs, ce qui représentait 14 % du marché. Il montre qu'au cours du premier trimestre 2008, les investisseurs institutionnels ont augmenté de manière très importante leur investissement dans ce marché : 55 milliards en 52 jours ouvrables. De quoi faire exploser les prix !

Le prix des biens primaires sur le marché à terme se répercute immédiatement sur les prix courants de ces biens. Ainsi, quand les investisseurs institutionnels ont acheté des quantités énormes de maïs et de blé en 2007-2008, la flambée des prix de ces produits a été immédiate.

A noter qu'en 2008 l'organe de contrôle des marchés à terme, la *Commodity Futures trading Commission* (CFTC), a estimé que les investisseurs institutionnels ne pouvaient pas être considérés comme des spéculateurs. La CFTC définit les zinzins comme des participants commerciaux sur les marchés (« *commercial market participants* »). Cela lui permet d'affirmer que la spéculation ne joue pas un rôle significatif dans l'envolée des prix. Une sévère critique de la CFTC est faite par Michael W. Masters, mais surtout par Michael Greenberger, professeur de droit à l'université de Maryland, qui a témoigné devant la commission du Sénat le 3 juin 2008. Michael Greenberger, qui a été directeur d'un département de la CFTC de 1997 à 1999, critique le laxisme de ses dirigeants qui font l'autruche face à la manipulation des prix de l'énergie par les investisseurs institutionnels. Il cite une série de déclarations de ces dirigeants dignes de figurer dans une anthologie de l'hypocrisie et de la bêtise humaine. Selon Michael Greenberger 80 à 90 %

des transactions sur les Bourses des Etats-Unis dans le secteur de l'énergie sont spéculatives [\[16\]](#). Son expertise est donc sans appel.

Le 22 septembre 2008, en pleine tourmente financière aux États-Unis, alors que le président Bush annonçait un plan de sauvetage des banques qui consistait à leur remettre 700 milliards de dollars (sans compter les liquidités qui ont été mises à leur disposition massivement), le prix du soja faisait un bond spéculatif de 61,5 % !

Jacques Berthelot montre lui aussi le rôle crucial joué par la spéculation des banques dans la montée des prix agricoles mondiaux [\[17\]](#). Il donne l'exemple de la banque belge KBC, qui a mené une campagne publicitaire pour vendre un nouveau produit commercial : un investissement des épargnants dans six matières premières agricoles. Le fonds de placement « KBC-Life MI Security Food Prices 3 » racole des clients avec un slogan cynique : « Tirez avantage de la hausse du prix des denrées alimentaires ! ». Cette publicité présente comme une « opportunité » la « pénurie d'eau et de terres agricoles exploitables » ayant pour conséquence « une pénurie de produits alimentaires et une hausse du prix des denrées alimentaires » [\[18\]](#).

Du côté de la justice américaine, les spéculateurs sont dans leur bon droit. Paul Jorion, dans une opinion publiée dans Le Monde, met en cause la décision d'un tribunal de Washington qui a invalidé le 29 septembre 2012 des mesures prises par la CFTC « qui visaient à plafonner le volume des positions qu'un intervenant peut prendre sur le marché à terme des matières premières, afin qu'il ne puisse pas, à lui seul, le déséquilibrer » [\[19\]](#).

Jean Ziegler, ex-rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, exprime les choses sans détour : « La crise financière de 2007-2008 provoquée par le banditisme bancaire a eu notamment deux conséquences. La première : Les fonds spéculatifs (hedge funds) et les grandes banques ont migré après 2008, délaissant certains segments des marchés financiers pour s'orienter vers les marchés des matières premières, notamment celui des matières premières agricoles. Si l'on regarde les trois aliments de base (le maïs, le riz et le blé), qui couvrent 75 % de la consommation mondiale, leurs prix ont explosé. En 18 mois, le prix du maïs a augmenté de 93 %, la tonne de riz est passée de 105 à 1010 dollars et la tonne de blé meunier a doublé depuis septembre 2010, passant à 271 euros. Cette explosion des prix dégage des profits astronomiques pour les spéculateurs, mais tue dans les bidonvilles des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants. Une deuxième conséquence est la ruée des hedge funds et autres spéculateurs sur les terres arables de l'hémisphère sud. Selon la Banque mondiale, en 2011, 41 millions d'hectares de terres arables ont été accaparés par des fonds d'investissements et des multinationales uniquement en Afrique. Avec pour résultat, l'expulsion des petits paysans. » [\[20\]](#)

En février 2013, dans un rapport intitulé « Ces banques françaises qui spéculent sur la faim », l'ONG Oxfam France indique que les quatre principales banques françaises – BNP Paribas, Société générale, Crédit agricole et Natixis (BPCE) – géraient, pour leurs clients, en novembre 2012, au moins dix-huit fonds qui spéculent sur les matières premières.

« Il y a deux façons de spéculer, explique Clara Jamart, responsable de la sécurité alimentaire chez Oxfam France. En prenant des positions sur les marchés de produits dérivés de matières agricoles. Ou par ces fonds indiciels, qui suivent les prix des matières premières agricoles et les poussent à la hausse. » [\[21\]](#) La majorité de ces fonds ont été créés une fois qu'avait commencé en 2008 la crise alimentaire, dans le but manifeste de faire des profits en spéculant sur les aliments et d'autres *commodities*.

À Bruxelles, le Réseau financement alternatif a également dénoncé en 2013 l'implication de six banques actives en Belgique dans la spéculation sur la faim dans le monde. Environ 950 millions d'euros provenant de clients de banques belges servent à spéculer sur les matières premières alimentaires [22] Il faut mettre fin à cet ordre des choses, voici 22 propositions afin de mettre en place une alternative à la crise alimentaire [23].

- Interdire la spéculation sur l'alimentation ; spéculer sur la vie des gens est un crime, c'est pourquoi les gouvernements et les institutions internationales doivent interdire les investissements spéculatifs sur les produits agricoles.
- Interdire les dérivés sur les *commodities*.
- Interdire aux banques et autres sociétés financières privées d'intervenir sur le marché des *commodities*.
- Socialiser sous contrôle citoyen la banque en lui donnant notamment comme mission de financer les projets agricoles favorisant la souveraineté alimentaire et donnant la priorité aux petites exploitations familiales, aux coopératives et au secteur agricole public
- Établir ou rétablir des organisations internationales de régulation des marchés et des productions des principaux produits d'exportation (cartels de pays producteurs par exemple dans les secteurs du café, du cacao, des bananes, du thé...) pour assurer des prix stables au niveau international.
- Mettre fin aux plans d'ajustement structurel (PAS) qui obligent les États à renoncer à leur souveraineté alimentaire.
- Proscrire l'accaparement des terres.
- Mettre en place des réformes agraires globales (sur la terre bien sûr, mais aussi l'eau et les semences) pour assurer que les paysans et les paysannes qui produisent l'alimentation pour les populations aient accès aux ressources agricoles, plutôt que les grandes entreprises qui produisent pour l'exportation.
- Inscrire le droit à la souveraineté alimentaire dans le droit international pour que le droit de chaque pays à développer ses propres politiques agricoles et à protéger son agriculture, sans nuire aux autres pays, soit reconnu (notamment dans la Charte des droits économiques, sociaux et culturels)
- Mettre fin aux mécanismes asservissants de la dette publique extérieure ou intérieure dominée par les banques privées, de même mettre fin à l'asservissement des familles paysannes par les prêteurs privés
- Mettre en place un moratoire sur les agro-combustibles industriels, proscrire les organismes génétiquement modifiés
- Réformer la Politique agricole commune de l'UE et le *Farm Bill* des États-Unis qui

ont des effets dévastateurs sur l'équilibre des marchés agricoles

- Ne pas signer et le cas échéant dénoncer les accords de libre-échange multilatéraux et bilatéraux (ALE et APE) qui contredisent la souveraineté alimentaire
- Établir ou rétablir des protections douanières face aux importations agricoles
- Reconstituer des réserves alimentaires publiques dans chaque pays
- Rétablir des mécanismes de garantie des prix agricoles
- Développer des politiques de maîtrise de la production pour stabiliser les prix agricoles
- Contrôler les marges des intermédiaires

La sécurité alimentaire de tous passe par des prix agricoles stables qui couvrent les coûts de production et assurent une rémunération décente pour les producteurs. Le modèle des prix agricoles bas, promu par les gouvernements pour augmenter la consommation de masse de produits manufacturés et des services (tourisme, divertissement, télécommunications, etc.), n'est pas durable, ni sur le plan social ni sur le plan environnemental. Ce modèle bénéficie essentiellement aux grandes entreprises de l'agro business, aux banques privées et, en détournant les attentes démocratiques des populations vers la consommation de masse, aux élites politiques et économiques des pays qui confisquent ainsi le pouvoir.

Face aux crises alimentaires et environnementales actuelles, des changements radicaux sont indispensables et urgents. Les propositions ci-dessus offrent des pistes pour des politiques agricoles et commerciales basées sur la souveraineté alimentaire et qui permettraient une stabilisation des prix agricoles à des niveaux capables d'assurer une production alimentaire durable dans la grande majorité des pays du monde.

Sur le plan local, il convient d'ajouter :

- Soutenir la production agricole locale, notamment en soutenant l'activité agricole et en facilitant des mécanismes de crédit pour les petits producteurs, hommes et femmes
- Soutenir et développer les circuits de commercialisation directs/courts entre producteurs et consommateurs pour assurer des prix rémunérateurs pour les paysans et abordables pour les consommateurs
- Encourager la consommation de produits locaux
- Soutenir des modes de production plus autonomes par rapport aux intrants chimiques et ainsi moins sujets aux variations des coûts de production (élevage à l'herbe plutôt qu'au maïs/soja par exemple).

Notes

[1] <http://www.Commoditybusinessawards.com/winners/winners-2013.html>

[2] Les *commodities* regroupent le marché des matières premières (produits agricoles, minerais, métaux et métaux précieux, pétrole, gaz...). Les *commodities*, comme les autres actifs, font l'objet de négociations permettant la détermination de leurs prix ainsi que leurs échanges sur des marchés au comptant, mais aussi sur des marchés dérivés.

[3] Glencore-Xstrata est une compagnie de négoce et courtage de matières premières fondée par le trader Marc Rich. Elle est basée en Suisse, à Baar, dans le canton de Zoug, paradis fiscal bien connu par les fraudeurs de haut vol. Marc Rich (décédé en 2013) a été poursuivi à plusieurs reprises pour corruption et évasion fiscale. Il a été amnistié par le président Bill Clinton le dernier jour de son mandat présidentiel, ce qui a provoqué un scandale considérable. Glencore-Xstrata possède en tout ou en partie 150 mines et sites métallurgiques. Selon les données disponibles, avant la fusion avec Xstrata qui a eu lieu en 2013, Glencore contrôlait environ 60 % du zinc mondial, 50 % du cuivre, 30 % de l'aluminium, 25 % du charbon, 10 % des céréales et 3 % du pétrole. Cette société très controversée a reçu en 2008 le prix du Public Eye Awards de la multinationale la plus irresponsable. Glencore-Xstrata est présente dans 50 pays et emploie 190 000 personnes (voir <http://www.glencorexstrata.com/about-us/at-a-glance/> et <http://www.glencorexstrata.com/assets/Uploads/20130711-GlencoreXstrata-Factsheet.pdf>). Le patron et principal propriétaire de Glencore-Xstrata (il détient 16 % des actions), Ivan Galsenberg, aurait perçu une rémunération d'environ 60 millions de dollars en 2013 (voir :http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-remunerations-des-patrons-de-glencore-xstrata-et-credit-suisse-epinglees_399326.html). Crédit Suisse et Glencore-Xstrata collaborent étroitement sur le marché chinois. Les autres grandes sociétés spécialisées dans le courtage (*trading*) de *commodities* (en dehors des banques qui y sont très actives) sont Vitol (Pays-Bas), Cargill (Etats-Unis), Trafigura (Pays-Bas), Noble Group (Hong-Kong/Singapour), Wilmar (Singapour), Louis Dreyfus *commodities* (France), Mitsui (Japon), Mitsubishi (Japon), ADM (États-Unis). Le revenu cumulé de Glencore et de ces 9 sociétés s'est élevé à la somme colossale de 1200 milliards de dollars en 2012. Voir *Financial Times*, « Tougher times for the *trading* titans », 15 avril 2013.

[4] Voir son site spécialisé : <http://cib.bnpparibas.com/Products-services/Managing-your-risks-and-assets/Commodity-Derivatives/page.aspx/100>

[5] Morgan Stanley et Goldman Sachs ont obtenu leur licence de banque universelle en pleine crise afin de bénéficier d'un plus fort soutien de l'État et éviter le sort de la banque d'affaire Lehman Brothers.

[6] L'Écho, « Des banques américaines accusées de manipuler les matières premières », 24 juillet 2013, http://www.lecho.be/actualite/entreprises_finance/Des_banques_americaines_accusees_de_manipuler_les_materieres_premieres.9379357-3027.art

[7] *Financial Times*, « JPMorgan nears *commodities* sale », 6 février 2014. Barclays de son côté a payé une amende de 470 millions de dollars dans la même affaire.

[8] JP Morgan a annoncé début 2014 son intention de vendre ses activités physiques

de *commodities*, Deutsche Bank a fait de même. Morgan Stanley a passé un accord avec le pétrolier russe Rosneft pour lui céder une partie de son business.

[9] Bien sûr, parmi les puissants protagonistes du marché des matières premières et des produits alimentaires, il faut ajouter les grandes entreprises spécialisées dans l'extraction, la production et la commercialisation des *commodities* : dans les minerais, Rio Tinto, BHP Billiton, Companhia Vale do Rio Doce ; dans le pétrole, ExxonMobil, BP, Shell, Chevron, Total ; dans les aliments, en plus de Cargill déjà mentionné au niveau de courtage, Nestlé, Monsanto et bien d'autres dont font partie plusieurs sociétés chinoises.

[10] J'ai analysé les causes de la crise alimentaires de 2007-2008 dans Éric Toussaint, « Une fois encore sur les causes de la crise alimentaire » publié le 9 octobre 2008, <http://cadtm.org/Une-fois-encore-sur-les-causes-de> Voir également : Damien Millet et Éric Toussaint, « Pourquoi une faim galopante au XXIe siècle et comment l'éradiquer ? » publié le 24 avril 2009, <http://cadtm.org/Pourquoi-une-faim-galopante-au>

[11] Notamment BNP Paribas, JP Morgan, Goldman Sachs, Morgan Stanley et, jusqu'à leur disparition ou leur rachat, Bear Stearns, Lehman Brothers, Merrill Lynch.

[12] Au niveau mondial, au début de l'année 2008, les investisseurs institutionnels disposaient de 130 000 milliards de dollars, les fonds souverains de 3000 milliards de dollars et les *hedge funds* de 1000 milliards de dollars.

[13] Testimony of Michael W. Masters, Managing Member/Portfolio Manager Masters Capital Management, LLC, before the Committee on Homeland Security and Governmental Affairs United States Senate http://hsgac.senate.gov/public/_files/052008Masters.pdf

[14] "You have asked the question 'Are Institutional Investors contributing to food and energy price inflation ?' And my answer is 'YES'".

[15] "Assets allocated to *Commodity index trading* strategies have risen from \$13 billion at the end of 2003 to \$260 billion as of March 2008".

[16] Voir Testimony of Michael Greenberger, Law School Professor, University of Maryland, before the US Senate Committee regarding "Energy Market Manipulation and Federal Enforcement Regimes", 3 juin 2008, p. 22.

[17] Jacques Berthelot, « Démêler le vrai du faux dans la flambée des prix agricoles mondiaux », 15 juillet 2008, p. 51 à 56. En ligne : www.cadtm.org/spip.php?article3762

[18] http://www.lalibre.be/index.php?view=article&art_id=419336

[19] Paul Jorion, « Le suicide de la finance », *Le Monde*, 9 octobre 2012.

[20] Jean Ziegler, « La faim est faite de main d'homme et peut être éliminée par les hommes », interview donnée à Éric Toussaint, publiée le 11 février 2012 <http://cadtm.org/La-faim-est-faite-de-main-d-homme> Jean Ziegler est l'auteur de *Destruction massive, géopolitique de la faim*, Éditions du Seuil, Paris, 2012.

[21] Voir *Le Monde*, Quatre banques françaises accusées de « spéculer sur la faim », 11 février 2013 <http://www.lemonde.fr/economie/arti...> Sur la campagne internationale d'Oxfam, voir *Financial Times*, « Food price speculation taken off the menu », 4 mars 2013. Voir

également sur le site d'Oxfam : EU deal on curbing food speculation comes none too soon, 15 janvier 2014, <http://www.oxfam.org/en/eu/pressroom/reactions/eu-deal-curbing-food-speculation-comes-none-too-soon>

| 22 |

Voir <http://blogs.lecho.be/argentcontent/2013/06/des-centaines-de-millions-deuros-belges-pour-sp-%C3%A9culer-sur-la-faim.html>

[23] En ce qui concerne les propositions, l'auteur est redevable des discussions auxquelles il a participé en tant que conférencier au cours du séminaire organisé aux Canaries du 21 au 24 juillet 2008 par la commission Souveraineté alimentaire de l'organisation La Via Campesina. Évidemment le contenu de la présente étude et les propositions qu'elle contient sont de l'entière responsabilité de l'auteur, il n'engage en rien les personnes et les organisations citées.

Éric Toussaint, maître de conférence à l'université de Liège, préside le CADTM Belgique. Il est auteur du livre *Procès d'un homme exemplaire*, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; *Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui*, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet du livre *AAA, Audit, Annulation, Autre politique*, Le Seuil, Paris, 2012 ; *La dette ou la vie*, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège, <http://www.cadtm.org/Le-CADTM-recoi...>

Prochain livre à paraître en avril 2014 : *Bancocratie* chez ADEN, Bruxelles, <http://www.chapitre.com/CHAPITRE/fr...>

Cette étude prolonge la série « Banques contre Peuples : les dessous d'un match truqué ! » parue en 2012-2013 sur www.cadtm.org ainsi que sous une autre version, la série [Et si on arrêta de banquer ?](#)

La source originale de cet article est [cadtm.org](http://www.cadtm.org)
Copyright © [Eric Toussaint](#), [cadtm.org](http://www.cadtm.org), 2014

Articles Par : [Eric Toussaint](#)

A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres, *Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible*, Syllepse, 2000, *Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Les liens qui libèrent, 2017 ; *Bancocratie*, ADEN, Bruxelles, 2014 ; *Procès d'un homme*

exemplaire, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres AAA, Audit, Annulation, Autre politique, Le Seuil, Paris, 2012 ; La dette ou la vie, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca